

MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL A L'ECOLE ELEMENTAIRE CONCERNANT L'ELEVE :

Nom(s) et Prénom(s) :
.....
Date de naissance :
.....
Classe :
.....
Indicatif CNED :
.....

ENGAGEMENT DES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Madame, Monsieur,

Une convention a été signée entre l'école, la Direction des services départementaux de l'Education Nationale et le CNED, pour permettre à votre enfant d'être accueilli en présence pour ses cours du CNED.

Un accompagnateur tiendra une permanence à l'école pour l'aider dans l'organisation de son travail, revoir les leçons non comprises et apprendre à utiliser les outils et services mis en place par le CNED (cours en ligne, tutorat, etc...).

Jours de permanence :

Horaires :

Nous vous rappelons que pour pouvoir bénéficier de cette aide, un certain nombre de règles doivent être respectées :

- L'élève accueilli doit respecter le règlement intérieur de l'école. En cas de manquement au règlement intérieur, le/la directeur/rice de l'école mettra en œuvre la procédure prévue à cet effet.
- Les parents assurent le transport et veillent à l'assiduité de leur enfant. Conformément à l'article L131-8 du code de l'éducation, lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au directeur/trice de l'établissement d'enseignement les motifs de cette absence.

Signature du (des) responsable(s) légal (aux)

Nom(s) et Prénom(s) :

Numéro de téléphone :

Date de signature

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'aide à l'école et m'engage à les respecter.

Signature(s)